



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 16 juin 2022

ENVIRONNEMENT

Restrictions provisoires en matière d'usages de l'eau

En l'absence de précipitations significatives au mois de juin, la sécheresse s'installe en Guadeloupe. Le déficit pluviométrique atteint 60 à 80 % selon les zones. Les débits des cours d'eau de la Basse-Terre et les niveaux de la nappe de Grande-Terre connaissent également une baisse marquée depuis fin mai. Le niveau de la nappe de Marie-Galante reste quant à lui pour l'instant satisfaisant. D'importantes difficultés en matière d'irrigation et des baisses de production d'eau potable se font ainsi sentir en plusieurs parties du territoire, en Basse-Terre comme en Grande-Terre.

C'est pourquoi le préfet de la région Guadeloupe demande à chacun d'**économiser l'eau** et a pris un **arrêté de restrictions** provisoires de certains usages de l'eau **pour une durée d'un mois**.

Les restrictions concernent l'ensemble du territoire de la Guadeloupe, sauf Marie-Galante.

L'arrêté encadre notamment les usages domestiques de l'eau tels que **l'arrosage des jardins et des espaces verts, le lavage des véhicules, terrasses ou façades, ou encore la mise à niveau des piscines.**

Ces dispositions visent notamment à réserver les volumes d'eau potable disponibles **au plus grand nombre d'usagers** d'une part, et **aux usages prioritaires** d'autre part.

L'eau est une ressource précieuse en période de sécheresse. Il convient donc que chacun individuellement la réserve aux usages prioritaires, pour le bénéfice de la collectivité.

L'arrêté préfectoral est consultable sur les liens suivants :

<https://www.guadeloupe.gouv.fr/Publications/Le-Recueil-des-actes-administratifs/2022/Juin-2022>

<https://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/les-mesures-applicables-en-cas-de-secheresse-a3490.html>

DEAL Guadeloupe

Saint-Phy BP 54 – 97102 Basse-Terre Cedex

Tél : 0590 99 46 46

deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr

www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*